



ELEVE

Nom :

Prénom :

Permis :

PARCOURS DE FORMATION

Evaluation de Départ

Résultat :



Inscription



Formation Théorique

- Nombre d'heures minimum de cours de code à effectuer :
- Nombre d'heures minimum de tests de code à effectuer :

La formation théorique peut se faire :

- En salle avec les cours théoriques collectifs dispensé par un enseignant diplômé de la conduite.
- En salle avec des tests d'entraînements à l'examen du code de la route
- Sur internet avec le code d'accès fourni à l'inscription.

Les séries de code ne sont pas les mêmes en salle et sur internet afin de varier les exercices.

Alternance stage accéléré (théorie et pratique)





Examen théorique : favorable le



Formation Pratique : Nombre d'heures de conduite

Vos leçons seront dispensées généralement par un ou deux enseignants.

Durant la conduite vous serez amené à circuler : en ville, sur des routes de campagne, sur la rocade et de nuit (selon vos horaires de cours).



Rendez-vous préalable en présence de l'accompagnateur



Conduite accompagnée :

Conduite supervisée

- Rendez-vous pédagogique 1 : 6 mois après et 1000kms parcourus
- Rendez-vous pédagogique 2 : 3000 kms parcourus



Examen blanc du permis de conduire





Examen pratique du permis de conduire

Délivrance d'une **attestation de formation**

Liste des thèmes cours de code

- Circulation routière
- Conducteur
- La route
- Autres Usagers
- Divers
- Prendre/quitter le véhicule
- Equipements et mécanique
- Sécurité passager/véhicule
- Environnement
- Premiers secours
- Visibilité
- Arrêt/stationnement
- Signalisation
- Priorités
- Alcool / stupéfiant
- Importance de l'équipements 2 roues
- Situation à risques 2 roues et partage de la route

Votre présence est obligatoire pour les cours collectifs sur les thèmes sélectionnés.

Tous ces cours sont dispensés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière avec une autorisation en cours de validité